



**FR**

**CD/09/WS6**  
**Original : anglais**

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS**  
**DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA**  
**CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Nairobi, Kenya  
23-25 novembre 2009

**Atelier 6**

**Faire face aux problèmes humanitaires de l'Afrique :**  
**un défi global pour le Mouvement international de la Croix-Rouge**  
**et du Croissant Rouge**

Exposé du concept

Document établi par

**la Croix-Rouge du Kenya en consultation avec la Fédération internationale**  
**des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**  
**et le Comité international de la Croix-Rouge**

Genève, octobre 2009



## ATELIER 6

### **Faire face aux problèmes humanitaires de l'Afrique : un défi global pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge**

#### **Résumé**

Aujourd'hui, l'Afrique reste un continent en perpétuelle souffrance, qui ne se relève d'une catastrophe que pour en subir une autre. Les catastrophes naturelles et les catastrophes provoquées par l'homme, en particulier les conflits armés et autres situations de violence, ne laissent aucun répit au continent, touchant chaque année des millions de personnes et les moyens de subsistance. Les défis humanitaires grandissent et continuent de menacer les communautés d'Afrique.

La fréquence et l'ampleur accrues de ces catastrophes ont conduit le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge à participer à un large éventail de programmes visant à alléger les souffrances des personnes et à fournir aux pays une assistance plus que nécessaire. Les Sociétés nationales de la région ont des capacités bien trop limitées pour surmonter les défis humanitaires auxquels elles sont confrontées. Cette situation est aujourd'hui exacerbée par le fait que les Sociétés nationales continuent de manquer de soutien dans leur pays et que la base des donateurs s'est contractée en raison de la crise financière mondiale qui touche les économies nationales, notamment en Afrique. La conséquence logique est que les efforts accrus des Sociétés nationales africaines pourraient ne pas changer réellement la vie des personnes touchées, alors même que les besoins humanitaires continuent d'augmenter. Dès lors, il apparaît clairement que les Sociétés nationales africaines sont très vulnérables aux circonstances actuelles.

Dans une telle situation, le développement à long terme des Sociétés nationales africaines est éclipsé par la mise en œuvre des programmes à travers un financement assuré par les donateurs. Celui-ci est souvent fondé sur les projets et à court terme, ce qui contribue largement à fragiliser la base financière des Sociétés nationales africaines.

Le Conseil des Délégués de 2009, dont l'ordre du jour comprend un point sur l'Afrique, fournit une excellente occasion de débattre de ces réalités et de mieux les appréhender, tout en examinant les solutions et les actions concrètes que le Mouvement pourrait mettre en œuvre. De plus, ce premier Conseil des Délégués en Afrique devrait constituer également une précieuse occasion pour les Sociétés nationales africaines et l'ensemble du Mouvement de passer des mots, des résolutions et des engagements à des actions concrètes, spécifiques et assorties de délais.

#### **Exposé**

Relever les défis humanitaires actuels en Afrique constitue une tâche gigantesque, qui requiert l'attention du monde et une action coordonnée du Mouvement et de ses composantes, c'est-à-dire les Sociétés nationales des pays touchés, les Sociétés nationales qui les soutiennent, la Fédération internationale et le CICR, en accord avec leurs mandats et responsabilités respectives.

Relever les défis humanitaires actuels en Afrique passe aussi nécessairement par la participation et l'engagement de tous les secteurs de la société et des communautés touchées. Les Sociétés nationales africaines reconnaissent qu'elles ne peuvent pas opérer seules et que des partenariats et la coordination avec toutes les parties prenantes, non seulement au sein du Mouvement, mais

aussi avec les acteurs de la société civile, les gouvernements, les institutions de l'ONU et d'autres organisations internationales ou régionales ou du secteur privé, sont des préalables incontournables. Surtout, l'autonomie, l'indépendance et la discipline interne dans la gestion des affaires des Sociétés nationales revêtent la plus haute importance. Il faut donc encourager une responsabilisation accrue, investir dans des stratégies à long terme de création de revenus et constituer un groupe de collaborateurs qualifiés et hautement compétents.

Cette préoccupation a été manifestée à la 7<sup>e</sup> Conférence panafricaine, qui s'est tenue à Johannesburg en octobre 2008. Elle est reflétée dans le thème de la Conférence, « Agir ensemble pour l'Afrique », qui appelait à consacrer des efforts accrus au renforcement des capacités, notamment à travers le développement des infrastructures nécessaires pour consolider la capacité de faire face aux défis humanitaires en Afrique. Elle est mise en évidence également dans l'engagement qui a été pris de nouer des partenariats véritables, fondés sur le développement institutionnel, la promotion de la diversité et la prise en compte des besoins des deux sexes. Les Sociétés nationales africaines se sont engagées à atteindre et à maintenir des normes élevées de gouvernance et de gestion, en tant que parties intégrantes du renforcement de leur rôle au sein des communautés qu'elles servent. Prenant note de ces engagements, la résolution de la Conférence panafricaine suggérait d'inscrire un point spécial relatif à l'Afrique à l'ordre du jour du Conseil des Délégués de 2009 à Nairobi.

### **But et objectifs de l'atelier**

- Rappeler les défis humanitaires auxquels est confrontée l'Afrique sur le terrain et dégager ceux qui devraient déterminer les priorités et les actions des Sociétés nationales africaines et les activités opérationnelles globales et coordonnées du Mouvement.
- Définir les défis relatifs aux capacités opérationnelles auxquels les Sociétés nationales africaines sont confrontées dans l'action qu'elles mènent pour répondre aux besoins humanitaires des personnes et des communautés touchées, en cas de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, de conflits armés ou d'autres situations de violence.
- Mettre en évidence les expériences positives et les bonnes pratiques des Sociétés nationales africaines face à des crises humanitaires, ainsi que les partenariats établis au sein du Mouvement et avec des acteurs externes, afin de les reproduire.
- Identifier les capacités opérationnelles requises et les besoins en développement organisationnel des Sociétés nationales africaines afin de proposer des mesures collectives et coordonnées du Mouvement pour répondre à ces besoins.
- Réaffirmer l'engagement général du Mouvement et de ses composantes à travailler ensemble pour soutenir les Sociétés nationales du continent à travers des partenariats renforcés et équilibrés.

### **Questions-guides :**

1. Quels sont les trois principaux défis que doivent surmonter les Sociétés nationales africaines pour réaliser leur mandat et répondre efficacement aux besoins humanitaires des personnes et des communautés touchées ? Quels sont les besoins en capacités organisationnelles des Sociétés nationales africaines ? Quelles actions concrètes le Mouvement peut-il prendre pour veiller à ce que les Sociétés nationales africaines disposent de capacités accrues pour faire face aux catastrophes naturelles, aux conflits armés et à d'autres situations de violence ?

2. Quels types de partenariats au sein du Mouvement sont nécessaires et produisent le plus d'effets dans la réponse aux situations d'urgence ? Quels partenariats sont nécessaires avec des acteurs externes et quelle en sera la valeur ajoutée ? Que faut-il faire pour accroître l'impact de ces différents partenariats ?

3. Quels sont les besoins en développement institutionnel des Sociétés nationales africaines ? Comment peut-on améliorer encore les capacités des Sociétés nationales africaines pour parvenir à une efficacité accrue, renforcer la base financière et exercer sur les gouvernements nationaux une influence qui permettra aux Sociétés nationales africaines de jouer leur rôle d'auxiliaire ?

4. Quelles mesures et actions coordonnées le Mouvement devrait-il prendre et développer pour aider les Sociétés nationales africaines à faire face aux besoins humanitaires les plus urgents et contribuer à leur propre développement à long-terme ?

**Organisateur** : Croix-Rouge du Kenya ; **co-organisateurs** : Fédération internationale, CICR autres Sociétés nationales intéressées (à déterminer)

**Responsables de l'atelier (présidents, rapporteurs, orateurs)** : à déterminer